

Pour garder les prix sur terre, E.Leclerc et BETC lancent le bouclier anti-inflation.

[Cliquer ici pour découvrir les éléments de la campagne](#)

Face à la hausse des prix des produits du quotidien et à l'inflation qui s'installe durablement, E.Leclerc poursuit son combat historique dans la défense du pouvoir d'achat des Français.

A partir du 4 mai et jusqu'au 31 juillet, le bouclier anti-inflation de E.Leclerc protégera les clients de l'enseigne d'une éventuelle hausse des prix sur une centaine de produits. Qu'ils soient de marque nationale, Marque Repère ou ECO+, alimentaire ou non alimentaire, ces produits sont parmi les plus consommés par les Français.

Si les prix de ces produits venaient à augmenter, les clients se verront automatiquement crédités en Tickets E.Leclerc sur leur carte de fidélité du montant de l'augmentation.

Quand l'inflation galope, il est important de tout faire pour garder les prix sur terre.

La campagne, orchestrée par BETC, sera déployée d'abord en magasin, puis en presse, en radio et en digital.

Retrouvez le détail de l'opération sur www.bouclier-anti-inflation.leclerc

Contact presse

BETC - Camille Chang - camille.chang@betc.com